



2007 > 2013

Une ambition, des engagements !

L'Agriculture bouge en permanence : réglementation, attentes sociétales, aléas climatiques, nouvelles technologies, ...
Face à un environnement mouvant, la Chambre d'Agriculture s'adapte aux changements observés sur les exploitations.

La triple ambition de la Chambre d'Agriculture

- Une plus grande **proximité avec tous les agriculteurs** par un accompagnement tout au long de la vie de leur exploitation.
- Le **développement durable** du potentiel de production de **la ferme Saône-et-Loire** pour confier à l'Agriculture sa place de secteur économique majeur.
- La déterminante **solidarité** entre toutes les forces vives de la profession pour une Agriculture plus réactive.

Un projet & 3 chantiers

Une volonté politique forte :

la synergie entre les Organisations Professionnelles Agricoles. Les organisations sont toutes à la recherche d'un second souffle : positionnement stratégique, équilibres budgétaires, lisibilité de leurs missions, ... C'est par la cohérence dans leurs actions que nous offrirons le meilleur aux agriculteurs. La synergie inter OPA, inventons-là ensemble !

3 chantiers stratégiques :

- 1 - **Favorisons l'installation et la transmission** des exploitations. Avoir une volonté politique forte en faveur de l'installation, c'est avant tout croire en l'Agriculture et son avenir.
- 2 - **Accompagnons les agriculteurs par le conseil.** Les choix stratégiques des agriculteurs et le pilotage des ateliers de production seront déterminants pour la viabilité des exploitations.
- 3 - **Agissons pour une agriculture en osmose avec les territoires.** La place de l'Agriculture et sa représentativité locale sont essentielles au développement durable des territoires ruraux.

“

Au-delà de ces orientations et de ces choix politiques, c'est bien dans l'action que la Chambre d'Agriculture doit montrer sa puissance et son efficacité

”

Une volonté politique forte

inventons

la synergie entre les organisations

Des constats...

- 16 Organisations Professionnelles Agricoles et 21 organisations de producteurs en Saône-et-Loire (*rapport JA, 2006*).
- Le nombre de chefs d'exploitation : - 33 % ces 15 dernières années (*DDAF71*).
- Un salarié d'OPA pour 7,5 agriculteurs en 1999 contre 6 en 2004 (*rapport JA, 2006*).
- La taille des exploitations : +6 à +12 % de 2000 à 2005 (SAU moyenne en 2005 : 133 ha en grandes cultures, 108 ha en bovins viande et 18 ha en viticulture) (*DDAF71*) et une professionnalisation croissante : stratégie, gestion, communication,...
- Des offres de service aux agriculteurs qui se superposent entre les OPA (ex : le conseil juridique) et des domaines insuffisamment couverts (ex : la prospective).

Des questions...

- Pour certains, les OPA ne sont plus exclusivement agricoles. Comment les sortir de cette exclusivité ?
- Le poids politique de l'Agriculture diminue. Une solidarité entre les organisations est déterminante pour l'Agriculture
- Les OPA sont confrontées à des questions stratégiques et doivent améliorer leur compétitivité. Comment peuvent-elles s'organiser entre elles pour répondre à leurs propres enjeux, d'une part, et construire ensemble l'excellence de demain, d'autre part ?
- La lisibilité dans les actions des OPA est attendue par les agriculteurs.



des actions

- **Assignons** à la Chambre d'Agriculture le rôle de moteur de la dynamique de synergie entre les organisations.
- **Impulsons** cette dynamique par :
 - le dialogue entre OPA : partager et construire l'ambition,
 - la clarification des rôles de chacun,
 - le traitement des chevauchements et la réponse aux nouveaux besoins,
 - la recherche systématique du meilleur
- **Construisons l'excellence** dans les interventions sur les domaines tels que le conseil juridique, l'accompagnement réglementaire, la formation, la prospective, l'installation, la communication,...

1^{er} chantier stratégique

favorisons

l'installation et la transmission des exploitations

Des constats...

- 150 départs en retraite non remplacés chaque année. (PRI)
- 38 % des cessations pour un autre motif que le départ à la retraite (MSA71).
- Une procédure administrative complexe pour le candidat.
- Des annuités qui vont d'abord au remboursement du capital. 75 % des jeunes installés sont en retard de paiement de cotisations 5 ans après l'installation (MSA71).
- Un capital qui peut s'élever de 150 à 200 000€ pour une part dans un GAEC.

Des questions...

- Les JA sont les acteurs politiques de l'installation.
- L'installation, ça se prépare. Une forte nécessité d'accompagner le candidat à l'installation le plus en amont possible de l'émergence de son projet.
- La tendance à la spécialisation des exploitations tend à "tuer" la diversité de la ferme Saône-et-Loire. Des solutions existent pour installer des jeunes dans des systèmes de production originaux.
- Le jeune installé doit être prioritaire dans la conservation des acquis. Comment favoriser la transmission du capital et éviter ainsi la course à l'agrandissement au détriment de l'installation ?



des actions

- **Dynamisons le discours** autour de l'installation : dire que des opportunités existent, qu'il faut les saisir.
- **Collaborons** de manière plus marquée avec les JA et l'ADASEA :
 - valorisons le Point Info Installation
 - prolongeons le statut de JA
 - développons l'installation progressive

2^e chantier stratégique

accompagnons

les agriculteurs par le conseil

Des constats...

- La taille des exploitations : +6 à +12 % de 2000 à 2005 (SAU moyenne en 2005 : 133 ha en grandes cultures, 108 ha en bovins viande et 18 ha en viticulture) (DDAF71) et une professionnalisation croissante : stratégie, gestion, communication...
- Des exigences en matière de conseil qui ont évolué chez les agriculteurs : qualité, réactivité, fiabilité, innovation, ...
- Le respect des exigences réglementaires conditionne 50 % du revenu brut des exploitations. Les missions de conseil à la Chambre d'Agriculture 71 suivent depuis 15 ans cette tendance.
- Un environnement en mouvement permanent : un besoin grandissant de vision stratégique pour conduire les exploitations.

Des questions...

- Le conseil aux agriculteurs doit être pertinent et d'une grande fiabilité : irréprochable. Il faut innover, créer et faire de la qualité.
- Dans une perspective d'agriculture durable, l'approche globale de l'exploitation, avec au centre du système, l'agriculteur, est déterminante. Les exploitations doivent être viables et vivables.
- L'agriculteur, chef d'entreprise, doit rester responsable de ses décisions et indépendant vis à vis du conseil.



des actions

- **Visons l'excellence** dans le conseil **pour une agriculture durable** : vue globale de l'exploitation, compétences et, le cas échéant, complémentarité avec les autres OPA. Développons la **qualité** de nos services.
- **Préservons la neutralité** de nos interventions et offrons aux agriculteurs une diversité de solutions : l'information générale, la formation ou l'accompagnement individuel.
- **Innovons** dans le conseil : proximité avec la recherche, la prospective, les nouvelles techniques de l'information et de la communication.

3^e chantier stratégique

à gissons

pour une Agriculture en osmose avec les territoires

Des constats...

- La population agricole diminue : -9,50 % de 1999 à 2005. La population départementale par contre augmente de 0,13 % (INSEE).
- L'espace rural abrite plus du tiers de la population départementale. Un maillage de 43 communes de plus de 2000 habitants (INSEE).
- Des zones à enjeux environnementaux conséquentes : 20 % de la surface agricole en zone vulnérable, 70 000 ha environ en zone NATURA 2000, 200 000 ha en ZNIEFF (zone nationale d'intérêt faunistique et floristique), 17 champs captants d'eau potable faisant l'objet d'un périmètre de protection....

- Concurrence pour le foncier : 1 000 ha de terres agricoles ont disparu depuis 2000 en Saône-et-Loire avec l'urbanisation et l'aménagement du territoire (DDAF71).
- L'Agriculture est de moins en moins présente dans les instances de décisions locales (conseils municipaux).

Des questions...

- Comment faire vivre et exister l'Agriculture auprès de tous les acteurs du territoire rural ?
- La Chambre d'Agriculture peut être ressource pour des responsables locaux tels que les maires.



des actions

- **Favorisons** une relation aux rurbains centrée sur le service et le « vivre ensemble », même dans les zones sensibles.
- **Développons la communication** en direction des communes : informer et faire savoir que la Chambre peut aider les élus locaux. Créons une offre de service « Accompagnement - conseil ».
- **Identifions** et proposons des solutions pour lever les freins à l'engagement politique.
- **Animons** une prospective sur l'évolution de l'espace rural pour éclairer les élus dans l'élaboration des documents d'urbanisme.
- **Encourageons** l'implication de la profession dans les instances politiques en privilégiant les communes et l'intercommunalité.

Les 3 clés de la réussite



La communication de la Chambre d'Agriculture

Faisons mieux connaître son action, ses missions et ses offres de service au profit de l'Agriculture. Ses principales cibles et les messages essentiels :

- les exploitants : donner à comprendre la Chambre d'Agriculture et ses services
- les élus, agricoles et autres : des informations d'aide à la décision
- les consommateurs : promouvoir l'agriculture et le terroir « made in 71 »
- les collectivités locales : l'Agriculture actrice du développement local
- l'Administration : s'affirmer comme interlocuteur incontournable
- les jeunes scolaires : la Chambre d'Agriculture maître d'ouvrage
- tous publics : développer un espace d'accueil sur internet...

La formation des responsables professionnels

Parce que la représentation professionnelle devient un vrai métier :

- **Développons** des formations qui permettent aux élus de la Chambre d'Agriculture et plus globalement ceux des OPA d'être de véritables ambassadeurs de l'Agriculture.
- **Organisons** des temps de réflexion et des formations « macroscopie » pour mieux appréhender la dimension mondialisée des enjeux.

La prospective

Ne pas prévoir, c'est déjà gémir... Nous souhaitons doter l'Agriculture d'un outil qui permette aux agriculteurs et à leurs représentants de disposer d'éléments d'aide à la décision d'objectifs pour orienter leurs choix stratégiques ou tactiques, techniques ou politiques. En ce sens :

- **Développons** les réseaux de compétences fondés sur un principe pluridisciplinaire avec la Chambre d'Agriculture comme **tête de réseau**.
- **Appuyons-nous** sur les acquis tels que ceux de l'**Observatoire Prospective Bourguignon** et progresser vers de la prospective.
- **Donnons l'égalité** à tous dans l'accès aux fruits de la prospective.

La Chambre d'Agriculture est à votre écoute !

Ce projet, c'est celui dans lequel la Chambre d'Agriculture s'engage pour l'Agriculture de Saône-et-Loire. C'est le nôtre.

C'est aussi le vôtre. Nous souhaitons qu'il vive, qu'il s'enrichisse en permanence, qu'il produise des résultats tangibles.

Nous invitons à vous exprimer, à nous faire part de vos remarques et suggestions. Nous sommes à votre écoute !



59, rue du 19 Mars 1962
BP 522 - 71010 MACON Cedex
Tél. 03 85 29 55 50
Fax 03 85 29 56 55
E-mail : accueil@sl.chambagri.fr
<http://www.sl.chambagri.fr>